

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 9 février 2026

VINCI Airports et la Fédération Française Aéronautique renouvellent leur partenariat pour trois ans

- **Bilan positif des trois dernières années** : une prise en compte du modèle associatif, des événements marquants comme l'Electric Tour et le Tour Aérien des Jeunes Pilotes
- **Trois priorités pour 2026-2028** : optimiser la coopération entre aéroclubs et aéroports, accélérer la transition énergétique, et promouvoir l'aviation auprès du public

VINCI Airports, acteur engagé de l'aviation générale française avec 21 aéroclubs accueillis sur son réseau d'aéroports en France, et la Fédération Française Aéronautique (FFA), qui fédère 600 aéroclubs français, poursuivent une coopération fondée sur des actions concrètes depuis 2020.

Valérie Vesque-Jeancard, Directrice déléguée France de VINCI Airports, et Kevin Dupuch, Président de la FFA, ont signé le 9 février 2026 à l'Aéro-Club de France une nouvelle convention de partenariat pour la période 2026-2028. Cette nouvelle convention confirme la volonté des deux partenaires d'œuvrer ensemble à l'accueil sur les plateformes, à la notoriété auprès du grand public et à la transition énergétique de l'aviation légère et sportive.

Deux événements illustrent l'esprit des six premières années de collaboration. L'organisation conjointe de l'Electric Tour VINCI Airports en 2024 a permis de démontrer la viabilité opérationnelle de l'avion électrique en reliant plusieurs aéroports du réseau VINCI Airports en Auvergne-Rhône-Alpes (aéroports d'Annecy, Chambéry, Grenoble et Clermont-Ferrand). La même année, l'accueil à Dinard et à Clermont-Ferrand du Tour Aérien des Jeunes Pilotes, véritable université d'été pour jeunes pilotes, a contribué pour sa part à susciter des vocations pour le pilotage et à valoriser les métiers de l'aérien auprès du grand public.

Au-delà de ces événements phares, le partenariat a fait évoluer en profondeur la relation entre les gestionnaires d'aéroports et les aéroclubs. La collaboration est passée d'un rapport traditionnel de gestionnaire à usager à un dialogue constructif et régulier sur des thématiques conjointes, comme la gestion de l'environnement sonore ou encore les actions de promotion de l'aviation.

A travers la convention 2026-2028, les partenaires entendent poursuivre et approfondir les axes de collaboration déjà engagés.

S'agissant de la transition énergétique du secteur, VINCI Airports et la FFA continueront à travailler ensemble avec le reste de l'industrie, notamment les compagnies aériennes et les constructeurs aéronautiques, pour accélérer l'avènement de l'avion décarboné. VINCI Airports déploie ainsi les infrastructures nécessaires sur ses plateformes, comme la mise à disposition de Carburants d'Aviation Durables (SAF) ou l'installation de bornes de recharge pour avions électriques, déjà opérationnelles sur 6 aéroports du réseau français. La FFA poursuit pour sa part sa forte implication dans la promotion de l'avion électrique et œuvre pour en favoriser l'adoption au sein de ses aéroclubs.

CONTACT PRESSE

communication@vinci-airports.com

Les deux partenaires poursuivront également leurs actions communes pour promouvoir l'aviation, ses métiers et ses innovations auprès des territoires et du grand public via des événements et des opérations ponctuelles, permettant de rappeler l'ampleur de la filière en France et des débouchés possibles.

Kevin Dupuch, Président de la Fédération Française Aéronautique : « *Le renouvellement de ce partenariat avec VINCI Airports s'inscrit dans la continuité d'une démarche commune visant à mieux intégrer l'aviation légère et sportive dans son environnement. Ensemble, nous œuvrons pour l'animation des territoires, la création de vocations et l'accompagnement de la transition environnementale. L'utilité sociale de l'aviation légère, modèle unique en Europe, est ainsi reconnue et durablement préservée.* »

Valérie Vesque-Jeancard, Directrice déléguée France de VINCI Airports : « *A travers ce deuxième renouvellement de notre convention avec la FFA, nous souhaitons donner à l'aviation légère et sportive toute la place et la visibilité qu'elle mérite sur nos plateformes, en tant que creuset pour former les pilotes et les techniciens aéronautiques de demain. Au-delà de faire connaître ce secteur d'excellence pour notre pays et de susciter des vocations pour lui, nous voulons conjointement mettre en avant, mieux accueillir et favoriser l'aviation légère électrique, car nous partageons avec la FFA la conviction que l'aviation légère est un formidable laboratoire pour inventer l'aviation durable de demain.* »

À propos de la FFA

Crée en 1929, la FFA est actrice du développement de l'aviation légère et sportive. Elle regroupe plus de 600 aéroclubs affiliés et près de 50 000 licenciés. La Fédération fait le lien entre les pouvoirs publics, les autorités de l'aviation civile française et la communauté de l'aviation légère et sportive. Plus grande fédération de pilotes privés en Europe et 2e au monde, elle représente également 2 200 instructeurs, 2 500 avions et près de 460 000 heures de vol par an. Depuis de nombreuses années, la Fédération Française Aéronautique, travaille au concept d'aéroclub du futur pour préparer au mieux la transition énergétique et sociétale nécessaire pour faire perdurer l'activité des aéroclubs français.

A propos de VINCI Airports

Premier opérateur aéroportuaire privé au monde, VINCI Airports gère plus de 70 aéroports dans 14 pays. Grâce à son expertise d'intégrateur global, VINCI Airports développe, finance, construit et exploite les aéroports en apportant sa capacité d'investissement et son savoir-faire dans l'optimisation de la performance opérationnelle, la modernisation des infrastructures et la conduite de leur transition environnementale. VINCI Airports est le premier opérateur aéroportuaire à s'être engagé dans une stratégie environnementale à l'échelle internationale en 2016, pour atteindre l'objectif zéro émission nette (scopes 1 et 2) sur l'ensemble de son réseau d'ici 2050 tout en contribuant, au-delà de son périmètre, à la réduction de l'empreinte carbone de ses parties prenantes.

Pour plus d'informations :

www.vinci-airports.com

<https://www.linkedin.com/company/vinci-airports/>

CONTACT PRESSE

communication@vinci-airports.com